

DEC220877DR17

Décision portant délégation de signature à Mme Sihem Guernouti pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2488 intitulée Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213789DGDS du 20 décembre 2021 approuvant la prolongation d'un an de l'unité FR2488 intitulée Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV), dont la directrice est Mme Béatrice Béchet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sihem Guernouti, chargée de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sihem Guernouti, délégation est donnée à M. Pierre-Emmanuel Bournet, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 25/02/2022

La directrice d'unité

Béatrice BECHET

